



**LA FERTÉ ALAIS
ESSONNE**

DATE DE CONVOCATION

21 avril 2026

DATE D’AFFICHAGE

21 avril 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 25

Votants : 27

OBJET

DESIGNATION DES NOUVEAUX
REPRESENTANTS DE LA
COLLECTIVITE AU SEIN DES
ORGANISMES EXTERIEURS
SMOYS

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Transmise en sous-préfecture le

Publiée le

Notifiée le

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LA FERTÉ-ALAIS**

L’an deux mille vingt-six, le 27 avril à 20 h 00, le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni au lieu ordinaire, sous la présidence du Maire, Monsieur Pascal HILF.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs HURTREL, ALLARD, MIHOUB, ANDRIEU, CHAILLOUX, MARRE, FOURNIER, HUMBERT, PHALIPPOUX, HEM, COGULET, LEVACHER, WALTER, FLAMENT, GUIHARD, ORGÉ, LEFOUR, MARCHAL, SOARES, LARGUIER, SERRA, BARBAT, BENKEMOUN, MERLEN

Étaient absents excusés :

Monsieur Florian NAULEAU

Monsieur Pierre PESCHEUX

Donne pouvoir à :

Madame Laetitia MIHOUB

Madame Frédérique FOURNIER

DELIBERATION

DESIGNATION DES NOUVEAUX REPRESENTANTS DE LA COLLECTIVITE
AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS
SMOYS

CONFORMEMENT au code général des collectivités territoriales et notamment à son article L 5212-7,

CONSIDERANT que le Conseil Municipal a été nouvellement élu le 23 mars 2026 et installé ce jour, le Maire expose de ce fait, qu’il y a lieu de désigner des nouveaux représentants dans les différents syndicats où la commune siège,

CONSIDERANT que chaque commune doit désigner un représentant délégué titulaire et un suppléant pour siéger au sein du comité syndical du SMOYS

Après appel de candidatures et vote,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE

DESIGNE comme suit ses représentants :

	Délégué Titulaire	Délégué Suppléant
1	MONSIEUR YVES MARRE	MONSIEUR PASCAL HILF

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, et ont les membres présents, signé au registre pour copie conforme

ARRIVÉE
29 AVR. 2026
SOUS-PRÉFECTURE D’ETAMPES

Monsieur Pascal HILF
Maire